

# La retraite approche.

## Combien d'argent devrez-vous retirer? En aurez-vous assez?



Depuis des années, vous épargnez pour la retraite. De combien d'argent pensez-vous avoir besoin pendant cette période? En aurez-vous assez? Avez-vous une stratégie de retraits? Que ferez-vous en cas d'imprévu ou si vous décidez de modifier vos objectifs?

Les recommandations pour vous aider à faire durer votre revenu de retraite le plus longtemps possible ne manquent pas. On entend souvent dire qu'il faut retirer 4 % par année. Mais ce chiffre s'applique-t-il à votre situation et à  *votre* retraite? L'estimation du montant dont vous aurez besoin pendant votre retraite nécessitera à la fois une réflexion personnelle et des calculs.

Si vous songez à prendre votre retraite d'ici cinq à dix ans, il est plus que temps de rencontrer votre conseiller TD et de procéder à une planification rigoureuse. C'est le moment de faire équipe avec lui pour procéder à une évaluation de vos dépenses et de vos retraits pour toute la durée de votre retraite.

Vous devrez cesser d'accumuler des actifs pour commencer à puiser dans ces derniers. Vous devrez vous constituer un flux de revenu flexible et fiscalement avantageux pour régler vos dépenses fixes, et devrez bien déterminer ce que vous pouvez vous permettre en matière de dépenses discrétionnaires.

Profitez de l'élaboration de votre plan pour vous préparer aux imprévus (un diagnostic de maladie de longue durée, par exemple). Ces éléments, ajoutés aux facteurs économiques et de marché, peuvent avoir des répercussions sur votre capacité à retirer des fonds de vos sources de revenu de retraite.

## Questions importantes

Pour savoir si vous aurez assez d'argent et ce que vous pouvez faire pour une retraite sûre, commencez par vous poser certaines questions importantes sur vos objectifs de retraite. En voici quelques-unes à aborder avec votre conseiller TD :

- Quel est mon horizon de retraite?
- Quelles sont mes sources de revenu de retraite (prestations gouvernementales, régimes de retraite, placements enregistrés et non enregistrés)?
- Aurai-je des dettes lorsque je prendrai ma retraite?
- Disposerai-je d'une assurance maladie suffisante?
- Est-ce que je vendrai ma maison parce que je ne pourrai plus l'entretenir, ou parce que j'aurai besoin du produit de la vente pour financer ma retraite?
- Laisserai-je un héritage à mes enfants ou petits-enfants?
- Laisserai-je un montant à un organisme de bienfaisance?

Vous devrez ensuite passer en revue vos flux de revenu à la retraite. Votre revenu de retraite vous permettra-t-il d'atteindre vos objectifs de retraite? Avant d'en parler avec votre conseiller TD, plongez dans vos dossiers financiers à la recherche des renseignements suivants :

*Premièrement*, évaluez vos dépenses fixes. Ces dépenses comprennent les coûts du logement (impôt foncier, entretien, services publics, primes d'assurance, etc.), de l'alimentation, des vêtements et des transports.

*Deuxièmement*, précisez le type de dépenses discrétionnaires que vous engagerez. Avez-vous l'intention de voyager davantage une fois à la retraite? Allez-vous pratiquer un loisir pour lequel vous devrez engager des frais? Et quelle place donnerez-vous aux divertissements?

## Revenu de retraite : sources et actifs

Comme la plupart des Canadiens, vous disposerez peut-être de plus d'une source de revenu de retraite. Vous pourrez choisir quand et combien vous voulez retirer de vos actifs et de votre épargne-retraite. Voici les sources de revenu de retraite et les actifs les plus importants :

## Revenu

- Régime de pensions du Canada (RPC) / Régime de rentes du Québec (RPC)
- Sécurité de la vieillesse (SV)
- Régimes de retraite d'employeur à prestations déterminées ou à cotisations déterminées
- Rente viagère

## Actifs

- Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR)
- Comptes d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Placements et comptes d'épargne non enregistrés
- Valeur nette de la maison

Déterminez avec votre conseiller TD la meilleure façon de répartir vos actifs compte tenu de votre portefeuille, de vos objectifs financiers/personnels, de votre espérance de vie et de votre attitude à l'égard du risque.

## Les phases de dépenses à la retraite

Les dépenses à la retraite se répartissent en trois grandes étapes (qui se chevauchent parfois) :

- Années de retraite active
- Diminution des activités
- Années moins actives

Le **point de départ** de votre planification consistera à prendre le temps de passer vos objectifs en revue et de réfléchir aux événements susceptibles d'avoir une incidence sur vos dépenses.

Pendant vos années de retraite **active**, vous dépenserez peut-être plus qu'au cours des autres étapes de votre retraite. Par exemple, avez-vous l'intention de beaucoup voyager?

Au vu des antécédents médicaux de votre famille, quelles sont les probabilités que vous rencontriez un problème de santé qui vous oblige à ralentir et à engager des dépenses découlant de ce **ralentissement**?

Au cours de la **phase moins active**, il est possible que vos dépenses discrétionnaires diminuent, mais que vos frais médicaux augmentent.

## Dotez-vous d'une stratégie de retraits

Pour atteindre vos objectifs de retraite pendant ces trois phases, vous devez élaborer une stratégie de retraits en fonction de votre revenu et de vos actifs. Les opinions et les stratégies foisonnent quant à la meilleure stratégie de retraits à adopter au cours de la retraite. Mais ces stratégies vous permettront-elles d'atteindre vos objectifs de retraite?

Nous vous proposons quelques stratégies de retraits courantes ainsi qu'un exemple permettant d'examiner les options à votre disposition face à certains besoins.

- 1. Convertissez votre REER en FERR avant vos 71 ans.** Vous avez peut-être amassé une somme importante dans votre REER, et avez l'intention de le convertir en FERR à vos 71 ans. Toutefois, si vous prévoyez de faibles revenus de retraite avant vos 71 ans, vous aurez peut-être intérêt à convertir votre REER plus tôt afin d'étaler l'impact fiscal des retraits de votre FERR. Souvenez-vous que vos cotisations au REER ont été déduites de vos revenus et ont fructifié à l'abri de l'impôt, et qu'après la conversion en FERR, vous devez faire des retraits minimaux annuels à inclure dans votre revenu annuel imposable.
- 2. Calculez les retraits minimaux de votre FERR selon l'âge de votre conjoint.** Si votre conjoint est plus jeune que vous, vous pouvez réduire le montant de vos retraits minimaux en les fondant sur son âge. Le retrait annuel minimal obligatoire à partir du FERR correspond à un pourcentage prescrit appliqué à votre âge au début de l'année, multiplié par la valeur de votre FERR en début d'année. Ce pourcentage augmente à mesure que vous vieillissez; vous êtes donc obligé de retirer de plus gros montants de votre FERR au cours des dernières étapes de la retraite. Toutefois, si votre conjoint est plus jeune que vous, vous pouvez calculer vos retraits minimaux selon son âge et le pourcentage prescrit correspondant et, ainsi, réduire les retraits annuels obligatoires. Veuillez noter que vous devez choisir de calculer vos retraits minimaux à partir de l'âge de votre conjoint avant de commencer à retirer de l'argent de votre FERR.

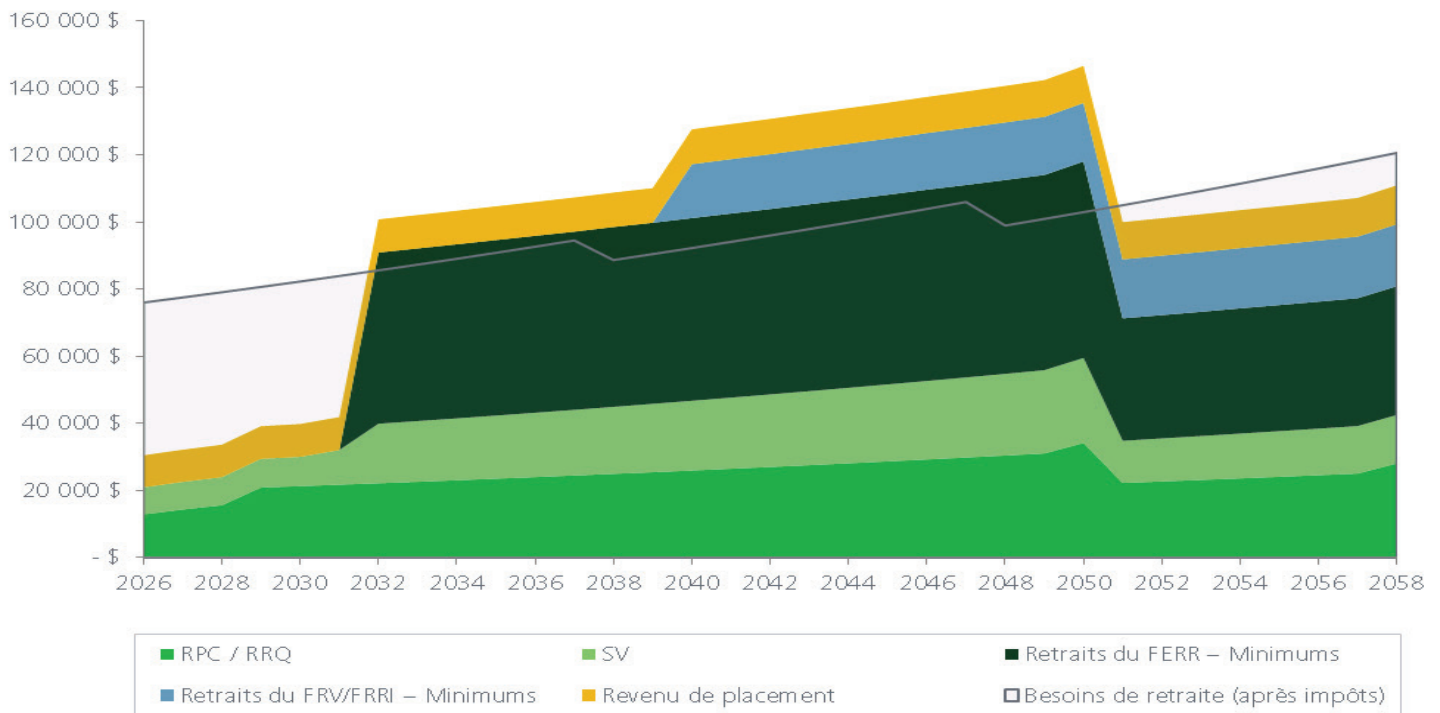
- 3. Réduisez les impôts payables sur votre succession.** Par exemple, si vous souhaitez laisser un héritage à vos enfants, vous pouvez souscrire une assurance vie plutôt que d'investir davantage dans un régime enregistré.
- 4. Modifiez votre stratégie de réinvestissement des revenus de placement.** Si vous disposez d'actifs non enregistrés importants qui incluent des actions à dividendes et que votre compte prévoit le réinvestissement automatique des dividendes, vous pouvez, selon vos besoins de revenu de retraite, demander à recevoir vos dividendes en espèces au lieu de les réinvestir. Généralement, l'impôt sur les dividendes est payable l'année où vous les recevez, qu'ils aient été réinvestis ou versés en espèces. Vous aurez peut-être besoin de liquidités. Si vous recevez vos dividendes en espèces, vous aurez peut-être moins d'argent à retirer de vos CELI ou de vos REER, ou vous aurez peut-être moins d'actions à vendre. Demandez à votre conseiller TD quelle est la façon la plus efficace sur le plan fiscal de gérer vos comptes non enregistrés tout en répondant à vos besoins de liquidités à la retraite.

## Exemple de stratégie de retraits

Steve est né le 5 mars 1960 et sa femme Lisa, le 3 octobre 1968. Ils comptent prendre leur retraite en même temps, en janvier 2026. La famille de Lisa possède une villa en Italie, sur la côte amalfitaine. Le couple y a déjà passé de merveilleuses vacances à de nombreuses reprises et a l'intention d'y séjourner deux mois par année au début de leur retraite. Steve est très sportif et pratique des activités telles que le rugby. Il a subi un certain nombre de blessures et estime qu'il n'aura d'autre choix que de ralentir significativement le rythme d'ici quelques années.

Le graphique ci-après illustre les sources de revenus dont Steve et Lisa disposeront à la retraite ainsi que leurs besoins estimatifs. Leurs revenus devraient dépasser leurs besoins lors de la phase de ralentissement de leur retraite. Toutefois, ils pensent qu'ils auront besoin de liquidités supplémentaires au cours de la phase active et de la phase moins active. En travaillant de concert avec leur conseiller TD, Steve et Lisa peuvent intégrer certaines des options évoquées ci-dessus afin de se doter d'une stratégie de retraits efficace.

## Sources de revenus à la retraite



## Conclusion

Il est essentiel de planifier votre retraite, et vous avez intérêt à travailler avec votre conseiller TD pour bien vous préparer. Évaluez comment vos besoins à la retraite évolueront avec le temps. Parlez de la répartition de vos actifs avec votre conseiller TD pour vérifier si elle vous permettra de répondre à vos besoins. En procédant à une planification active, vous aurez l'assurance d'avoir bien préparé  *votre* retraite.

### Points à considérer

- Réfléchir sérieusement à vos objectifs et à vos besoins à la retraite, dans le but de vérifier que vous aurez assez d'argent pour mener le style de vie auquel vous aspirez.
- Travailler avec votre conseiller TD pour élaborer un solide plan de retraits tenant compte de vos estimations de dépenses et des difficultés possibles, comme des problèmes de santé.
- Passer en revue la répartition de vos actifs en fonction de vos objectifs et de vos besoins pour chacune des phases de la retraite.



Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de patrimoine TD à des fins d'information seulement. Les renseignements proviennent de sources jugées fiables. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Gestion de patrimoine TD représente les produits et services offerts par TD Waterhouse Canada Inc. (membre du Fonds canadien de protection des épargnants), Gestion privée TD Waterhouse Inc., Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Société Canada Trust).

<sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.